

Discours du brigadier Delessert

Autor(en): **Valloton, Benjamin / Delessert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222399>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

maintenant qu'il osait s'exprimer franchement, il confia ses peines à sa femme, en lui faisant remarquer ceci :

— Toi, tu n'aurais rien à risquer d'aller par là-bas. Tu as appris l'allemand dans un pensionnat à Horgen, chez les demoiselles Laiderer, mais moi, je n'ai été que douze mois en échange à Bümpliz où l'on me parlait toujours le français. Si au Conseil national, « ils » s'exprimaient en « Berndütsch », il y aurait peut-être possibilité de s'entendre, parce que c'est une langue qui ne connaît pas tant de détours et de compliments. On dit « wotsch oder wotsch nit » et puis c'est tout. Mais si les discours se font en bon allemand, comment veux-tu que je m'en sorte ?

Madeleine qui, elle, raffolait ouvertement des « dignités », comme elle disait, et qui voyait son François, le grand homme de Champgras, débarquer triomphalement à Lausanne en qualité de Conseiller fédéral, ne partageait point les scrupules de son mari.

— Ah, la belle affaire que de ne pas connaître l'allemand. Pour voter, ce n'est pourtant pas nécessaire et tu pourras toujours t'en tenir à ce que feront les autres députés vaudois de ton parti.

— Oui, sans doute, mais si j'étais amené par les circonstances à prendre la parole dans une discussion, je me trouverais embarrassé, parce que je n'aurais compris qu'une partie des orateurs.

— Dans ces cas-là, François, tu serais bien bon de te préoccuper de ce qu'ont « talmatché » les « allemands ». Dis seulement ce que tu as sur le cœur et laisse les autres conseillers se démêler comme ils voudront. Ce n'est d'ailleurs pas nécessaire que chacun prenne la parole, le principal est qu'on soit là pour voter du bon côté.

— Oui, cependant il faut penser à tout, car on ne sait jamais ce qui peut vous tomber dessus. Par exemple, s'il m'arrivait ce qui est survenu à notre éminent concitoyen M. Ernest Chuard et que je sois élu conseiller fédéral contre mon gré, sans avoir eu le temps d'y réfléchir, ce serait une vilaine histoire. Dans la suite, il faudrait bel et bien que je puisse saisir le sens de tous les discours que l'on m'adresserait touchant la gestion de mon département, que ces discours se débitent en allemand ou en français, peu importe.

— François, il y a pas là de quoi t'en faire, parce que, toi conseiller fédéral, nous devons habiter la ville fédérale et alors il me sera possible d'assister aux séances du Conseil national. J'irai me placer sur la tribune où nous étions assis lors de notre dernier voyage à Berne. Ainsi, je pourrai toujours facilement te renseigner sur ce qui se dira en allemand.

— Et les lettres dont je ne comprendrai pas un mot et qu'il me faudra signer ?

— Tu les signeras de confiance, attendu que tu pourras sûrement te fier à tes chefs de service qui sont, je pense, payés pour faire du bon travail.

— Et aux séances du Conseil fédéral qui me traduiront les discours de MM. Schulthess, Haab, Häberlin et Scheurer ?

— Il me semble que vous pourriez tenir vos séances à ta cave, tout aussi bien que vous le pratiquez ici quand la municipalité a des affaires à discuter. En étant tes hôtes et en buvant ton « Epesses », tes collègues n'oseraient pourtant pas faire autrement que de s'exprimer en ta langue, à moins qu'ils ne s'en tiennent au « Wotsch oder wotsch nit », ainsi que tu dis qu'on parle le « Berndütsch ».

— Si tu te représentes que les conseillers fédéraux n'ont que trois séances par année comme notre municipalité, tu te mets le doigt dans l'œil. On m'a dit qu'ils se réunissent deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, sans compter les séances extraordinaires. Te représentes-tu ce que cela me coûterait de les héberger si souvent ? Non, je n'irai pas à Berne pour me ruiner. Aussi, tout bien réfléchi, j'écrirai après-demain au capitaine Ducran que je suis trop occupé pour pouvoir encore accepter le mandat de con-

seiller national. Il y en a assez d'autres qui ne diront pas non.

— Voilà bien les hommes ; dès qu'ils ont une contrariété, ils perdent courage. Allons, François, accepte au moins le siège au Conseil national ! Si jamais tu devais être élu au Conseil fédéral, cela ne se passera pas dès ton arrivée à Berne. En attendant, tu auras le temps d'apprendre un peu l'allemand à force de l'entendre parler pendant les sessions. Ne te souviens-tu plus que le vieux régent Jeannot disait toujours que pour apprendre une langue il n'y avait rien de tel que de respirer l'air du pays où elle se parle ? Quelques mois de séjour à Marseille et l'on en revient tout plein de l'« assent » de la Cannebière ! C'est la phrase que le vieux Jeannot répétait souvent à l'école. A Berne, ce sera comme à Marseille. Vas-y sans crainte, François, c'est moi qui te le dis. En finale, tu n'es pas plus bête qu'un autre.

En écoutant le dernier argument de sa femme, Nourrisson se disait qu'elle et le vieux Jeannot pourraient bien avoir raison. C'est pourquoi il ajouta avec son petit air de martyr :

— Puisqu'il est écrit quelque part, je crois dans le Coran, « Ce que femme veut, Dieu le veut », je vois bien qu'il faudra que je me sacrifie, attendu qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. *Aimé Schabzigre.*

FINE RÉPARTIE

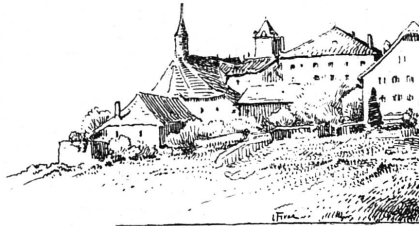
UNE compagnie de pontonniers établisait un pont sur l'Arve. Pendant ce temps, les deux tambours avaient reçu du capitaine l'ordre de s'exercer sur l'autre rive, derrière un bosquet de vernes.

Sur ces entrefaites, une savoyarde vint à passer près des tambours avec son âne qui se mit à braire.

Un lieutenant genevois en reconnaissance arriva aussi à cet endroit. Amusé par ce bruyant tapage, il s'approcha des soldats qui prirent aussitôt la position.

— Ah ! vous faites de la musique, leur cria-t-il en riant, et vous êtes trois musiciens ! Ce disant, il leur montra Aliboron claironnant. — Savez-vous ce qu'il joue celui-là ? leur demanda-t-il, malicieusement.

— Oui, mon lieutenant, c'est le rappel aux officiers ! répondit avec à-propos l'un des tambours. *A. Mex.*



EXTRAIT DU REGISTRE DES BAPTÊMES DE LA PAROISSE DE PULLY

Un ami du Conteur et de l'histoire de notre pays a bien voulu nous donner connaissance de la pièce suivante. Merci !

L'an 1652 au mois de Juin.
On a fait refondre le 2de Cloche de Pully, laquelle pesoit au poids de Vevez
savoir : 385 Livres
Etant refondue a pesé 435 »
Ainsi a été augmenté de 50 »
On a payé pour la refondre, savoir 200 Fl.
Item pour la décale à 6 LL. par quintal
Monte à 23 LL. par quintal
d'augmentation à 50 LL.
= 73 LL. à 8 batz ft. 146 Fl.
Elle coute donc 346 Fl.
(signé:) Jn. Raccaud Pastr.
La grande cloche a été refondue l'an 1789.

Quod scriptum sit in Memoriam posteris.

L'an 1788. — Le 18e avril on a aperçu à Pully et à Lutry un léger tremblement de terre.

Le 25me May de ditte année, jour du Dimanche, on a ressenti à Midy et un quar, un trem-

blement de terre qui a excité grand bruit dans la Cure, les planchers et les boizages ont fortement éclaté. Cependant, par la grace de Dieu, il n'y a point eü de mal.

On l'a ressenti aussi plus ou moins par tout le village, de même qu'à Lausanne, Lutry et presque dans tout le pais ;

L'an 1788. — Ce jour là il faisoit une grande chaleur, qui même augmenta les jours suivants.

L'an 1789. — Sur la fin du mois de Mars la grande Cloche de Pully s'étant fendue, on l'a envoyée à Vevey pour la refondre et augmenter et le 9me aout suivant a été le premier dimanche que l'on a commencé à la sonner.

Cette même année 1789 l'hyver a été si rude depuis avant le Nouvel an jusqu'au mois de Mars, que les bleds ont été cuits en divers endroits, aussi le froment s'est vendu en aoust 7bre. et 8 bre. jusqu'à 36 baches le quarteron à Lausanne et le beau jusqu'à 38 batz ;

Sur la fin de l'année il s'est vendu encore jusqu'à 33 batz, et les autres graines à proportion.

Leurs Excellences, par un effet de leur paternelle bienveillance pour leurs sujets, en ont fait venir de Souabe et de Bavière plusieurs milliers de sacs de froment qu'ils ont fait vendre dans le pais seulement à 24 batz le quarteron, depuis 8 bre. 1789 jusqu'en 7 bre. et X bre. de 1790. ensuite à 23 et 21 batz.

Distribution du travail. — Comment faites-vous pour visiter une grande ville en deux jours ?

— C'est bien simple. Nous sommes trois. Ma femme visite les églises, ma fille les musées, et moi les cafés et les restaurants. Le soir, nous nous racontons nos impressions.

Amenités conjugales. — Marguerite, votre mari est insupportable ! il m'a tellement mordu ce matin qu'il a enlevé un morceau de mon pouce.

— Oh ? comme je le regrette ! Cette pauvre bête est au régime lacté, et le médecin a défendu qu'on lui donne de la viande...

DISCOURS DU BRIGADIER DELESSERT

POTTERAT prend congé des agents du poste de St-François. Soirée d'adieu au cours de laquelle le brigadier Delessert a prononcé le discours suivant :

« Commissaire !

Je n'ai pas l'habitude de tenir des discours en public n'étant, Dieu merci ! ni avocat, ni ministre. On ne m'a jamais entendu causer dans une cantine, pas plus à un tir fédéral qu'à un abbaye et si j'essayais de me risquer ce soir c'est primo, parce qu'on me l'a demandé, et second parce que ça me fait plaisir.

N'empêche que je suis bien embarrassé parce qu'on a tant de choses à vous confier que j'en veux oublier passé la moitié !

Voilà trente ans que vous servez dans la police et on était encore gamins que vous nous dressiez déjà des rapports pour maraude, blage de vitres et tout le restant. Et, quand on s'est mis dans la police pour qu'elle ne puisse plus nous embêter, vous étiez déjà commissaire. Eh bien ! et ça je le dis parce que c'est vrai, on ne pouvait pas mieux tomber. Inutile !... Vous avez toujours trouvé moyen de nous commander sans nous commander, de nous engueuler sans nous engueuler, de nous fatiguer sans nous bragander et de nous surveiller sans nous espionner. Vous aviez le droit de nous traiter comme des inférieurs et vous nous avez traités comme des Vaudois... Qu'en est-il résulté ? C'est qu'au Poste on n'a jamais de discipline, pas la brague !... Seulement entendons-nous : on avait la meilleure de toute, puisqu'on vivait en famille. Vous étiez le papa, nous les gamins et ça marchait d'attaque ! Quand est-ce qu'on a eu des niaiseries ensemble ? Oh ! on s'est bien chicané quelquefois, mais ça n'a jamais dépassé un certain point. Le pis du pis que vous nous avez eu dit, c'est : Bougre d'Allemand !... Jamais vous n'avez été plus loin... Aussi, et ça c'est vrai on vous regrettera longtemps et on n'a pas voulu vous quitter comme ça : on s'est arrangé entre nous et, ma foi ! on aurait voulu faire davantage, mais on n'est actionnaire ni les uns ni les autres, et on vous offre, et de bon cœur, et vous l'accepterez comme on le donne, ce cof-

fret : vous y trouverez, marquées de deux initiales, une douzaine de couteaux, une douzaine de cuillères et une douzaine de fourchettes. Comme vous voyez, on a pris de l'utile. Oh ! je ne vous promets pas que ça soit ni en or, ni en argent, mais au moins ça est solide. Vous y trouverez donc deux initiales, la vôtre et pi une autre... Et tout ce qu'on demande c'est que, quand vous prendrez le café ensemble ou que vous mangerez un gâteau le jour du Jeûne, vous pensiez, en maniant ces couteaux ou ces cuillères, à ces agents du Poste de St-François qui vous souhaitent, dans votre retraite, santé, joie et prospérité ! »
Benj. Vallotton.



LES BRUITS QUI COURENT

L'épicière lut, lentement, fit une légère moue, hésita, puis, prenant son parti :
— Ecoute, dit-elle, je veux bien pour cette fois, parce que vous êtes de braves gens, mais je n'aime pas tant les crédits... Tu m'entends ?
— Oui, madame.
— Tu le diras bien à ta maman ?
— Oui, madame.
Et, tout en décrochant un lard pendu au plafond et dont elle coupa une longue tranche, l'épicière continua sa petite enquête.
— Mais, dis-moi, Mme Olympe, tu dois en savoir un bout, ton mari qui est toujours fourré avec le syndic.
Eh ! bien, non, Mme Olympe ne savait pas, son mari ne lui racontait rien. Et puis, d'ailleurs, elle ne l'interrogeait guère. Madame Tauxe s'écria :
— D'ailleurs si vous croyez que les hommes vont se trahir entre eux... Ils se donnent tous la main, surtout quand il s'agit de gueuseries.
— Ça, vous avez raison. Mon mari, qui est pourtant un tout bon homme, aimerait mieux se tordre le cou que de me raconter ce qu'on dit à l'usine... Tiens, mon garçon, voici ton lard. Il y en a pour 1 fr. 65... Tu diras bien à la maman : C'est bon pour une fois.
L'enfant sortit. Une jeune femme, qui écoutait après avoir acheté un paquet de chicorée, émit une opinion.
— Dans tous les cas, ce n'est pas pour dire du mal mais quand on se fait des petits signes par les fenêtres, il y a bien anguille sous roche.
Mme Tauxe, à ces mots, se retourna tout d'une pièce.
— Que dites-vous là ? Des petits signes ?
— Mon té, oui, des petits signes... des petits signes d'amitié, naturellement.
— Est-il possible, laquelle ? s'exclama tante Brélaz en puisant la cassonade pour Mme Divorner. Eh ! bien, ils ne se gênent plus... Et, alors, Julie ?
Très heureuse d'éveiller l'attention et de jouer un petit rôle, la jeune femme raconta :
— Pas plus tard que vendredi, je faisais le ménage chez les Golaz...
— Ceux du Moulin ?
— Non, les vieux, qui demeurent en Bourg, à côté du syndic...
— Ah ! C'est ça...
— Alors, voilà que j'étais en train de poutzer les vitres, debout devant la fenêtre, quand je vois M. le syndic qui venait depuis vers le pont de pierre.
— Bien sûr de sa vigne des Cormes, observa tante Brélaz...
— Peut-être bien. Dans tous les cas, je le vois qui guigne la « maison d'en face » et qui tire son chapeau. Ma fi, je regarde aussi. Et qu'est-ce qu'il y avait là ? Madame Charlon et sa fenêtre qui faisait des petits signes d'amitié, ni plus, ni moins, et qui souriait... Enfin, du tout joli, quoi !

Tante Brélaz prit un visage sévère en fermant le cornet de cassonade.
— Je n'oserais pas en faire autant à mon homme après trente-cinq ans de mariage, déclara-t-elle d'un ton péremptoire.
— C'est de beau savoir, appuya Mme Tauxe. Une personne de sorte ne s'affiche pas.
— Sans compter, reprit la jeune femme désireuse de corser son effet, sans compter qu'elle l'attendait. Une couturière qui a assez d'ouvrage ne regarde pas par les fenêtres à trois heures du tantôt...
— Ça saute aux yeux, conclut tante Brélaz.
Les trois femmes se regardèrent avec un air de profonde désolation. Tout le vertume dont elles faisaient profession accoutumée était bouleversé. Où allait-on, grands dieux si les syndicats se mettaient à saluer les couturières ? Et si les couturières répondaient aux syndicats par des « petits signes » ne serait-ce pas, bientôt, la catastrophe finale ? Seule, Mme Olympe ne paraissait point scandalisée ; les coups de chapeaux, les petits signes et la catastrophe ne l'indignaient pas absolument et l'effrayaient peu en eux-mêmes. Mais une autre idée, bien plus subjective et bien plus pratique, naissait en sa cervelle et se cristallisait sous une forme menaçante. Elle demanda :
— Et à quoi veulent-ils en venir ?
— Ah ! voilà !
Un quart sonna au coucou suspendu à la paroi entre deux vitrines. La jeune femme s'effaroucha.
— Si c'est permis ! Déjà onze heures passées. Et moi qui ai ma soupe sur le feu. Au revoir... je me sauve.
Elle partit en courant sans que personne pensa à la retenir, la question de Mme Olympe ayant accaparé l'intérêt général.
— Oui, répéta tante Brélaz, à quoi veulent-ils en venir ? Car enfin...
— La Charlon est une toute rusée, prononça Mme Tauxe.
Et comme si ce jugement méritait une affirmation spéciale elle répéta, avec un geste définitif :
— Oui, une toute rusée !
— Je le crois, fit gravement Mme Olympe.
Puis, hantée par un soupçon désagréable, elle ajouta, un peu hésitante, comme si elle eût appréhendé une réponse confirmant son hypothèse :
— Et vous pensez, peut-être que...
— Je pense que cette mijaurée a trouvé son fou et qu'elle ne le veut pas lâcher. Voilà ce que je pense... Elle est veuve. Il est garçon.
— Un mariage, alors ?
— Dans tous les cas, c'est l'idée à la Laure, si ce n'est pas celle du syndic. Et j'en mettrais ma main au feu.
— Pardine, approuva tante Brélaz. L'idée n'est pas tant bête. Eh ! Eh ! Elle a bon nez, la bougresse.
Un peu ahurie, Mme Divorner ne parlait plus. Tout à coup le spectre de la ruine absolue lui apparaissait. Si le syndic prenait femme, adieu les robes, les manteaux, les provisions, les petits subsides pour le loyer et, surtout, très probablement, adieu les deux ou trois lignes pour les filleuls. Les châteaux en Espagne, l'un après l'autre, s'effondraient.
— C'est qu'il y a de quoi David Vaudroz ; il ne faut pas se tromper, fit l'épicière. Le bien est connu. Il y a d'abord les vignes des Mousquetaires, et puis celles des Cormes, celles des Essertes. Ça, c'est déjà un beau tas d'écus. Il y a les deux maisons de Bourg, et celle de Vers-le-Pont, avec la forge à Kreifmann. Il y a la scierie des Ormonts qui débite des planches en veux-tu, en voilà. Et l'argent ! Ah ! mes pauvres gens ! Quand sa mère s'est mariée — c'était une Corboz de Villeneuve — elle a apporté à l'artilleur, le père de David, cent mille francs dans son tablier. Et l'artilleur en avait déjà, pour le moins, le double. Depuis, ça n'a fait que croître et embellir, d'autant que le vieux prêtait à gros intérêts... Tenez, voici la Louise Peter, elle doit connaître ça... Louise ! Louise !

Une femme qui passait, en courant, sur la rue se retourna :
— Et quoi ?
— Viens ici.
— C'est que, mon dîner.
— Viens toujours. On ne te veut pas garder, n'ait peur.
Tout en se défendant, la bonne femme était entrée, rajustant sa fanchon de laine que la course avait mise en bataille.
— Bonjour, à toutes. Tenez-vous séance de municipalité ? On dirait presque.
— Dans tous les cas, il est assez question du syndicat pour que les municipaux s'en mêlent.
— Et que dit-on ?
(A suivre.) P. Amiguet.

Théâtre Lumen. — Cette semaine, au Théâtre Lumen, programme varié et de tout premier ordre avec « L'imbattable », splendide film dramatique et sportif interprété par Monte Blue, Franck Hagney, Leila Hyams, Tom Gallery, James J. Jeffries. « La Princesse du Luna-Park », est une excellente comédie humoristique interprétée par May Mac Avey, John Miljan et Alec Francis, qui mettra certainement la salle entière en gaieté. Enfin, en réponse à un certain article paru, la Direction du Théâtre Lumen tient à faire savoir au public qu'elle ne présente qu'en une seule fois un certain nombre de clichés-réclame et que de ce fait la teneur du dit article ne s'adresse nullement au Théâtre Lumen.

Royal Biograph. — Au programme de cette semaine, une œuvre émouvante et puissante : Tragédie alpestrée, splendide film artistique et dramatique d'après le roman populaire de Richard Voss, interprété par Lucie Doraine, Wladimir Gaidarew, Arnold Korff, Fritz Kortner, Hanni Hoess, Louis Ralph, Wolfgang Zilzer. Oeuvre merveilleuse se déroulant dans les hautes somités, puis à St-Moritz et à Rome. Un entre-filet ayant paru dans un journal de la place, concernant la réclame lumineuse, la direction du Royal Biograph tient à faire savoir au public en général qu'elle ne présente jamais de clichés-réclame.

Cuisine variée. On se lasse des meilleures choses, et même de la bonne cuisine, si elle n'est pas variée. Il serait souvent difficile à une ménagère de satisfaire à ce point de vue ses commensaux, si elle n'avait à sa disposition les Produits Maggi, et tout particulièrement les Potages Maggi, au nombre de plus de 40 sortes. A base de pois, de légumes divers, de céréales, d'herbes potagères, de pâtes, les Potages Maggi, en apportant dans le menu la variation indispensable, rendent service.

Pour la rédaction :
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Achetez vos chemises chez le spécialiste DODILLE
Rue Haldimand LAUSANNE

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS
Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits
Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne

HERNIEUX
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
W. Margot & Cie
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

VERMOUTH CINZANO
Un Vermouth, c'est quelconque, un Cinzano c'est bien plus sûr.
P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

Demandez un
Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.